



Plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées

Plus de 40 actions pour favoriser l'inclusion à Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 31 mars 2026 – En 2025, la Ville de Rivière-du-Loup a multiplié les gestes concrets pour favoriser l'intégration des personnes handicapées, notamment par le soutien à la construction de logement adapté, l'amélioration de l'accès aux activités culturelles et l'accueil de 25 enfants en situation de handicap au camp de jour municipal. Son bilan annuel en cette matière témoigne d'un engagement clair : réduire les obstacles afin que chaque citoyen puisse participer pleinement à la vie collective.

« Les résultats obtenus en 2025 démontrent la force de mobilisation de nos équipes et de nos partenaires. La majorité des mesures prévues au plan ont d'ailleurs été réalisées avec succès, contribuant à réduire les obstacles et à favoriser une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap à la vie collective », constate le maire Mario Bastille.

Une démarche qui se poursuit en 2026

En plus de faire le point sur les actions réalisées au cours de l'année précédente, la Ville précise chaque printemps ses priorités d'intervention pour les mois à venir, en étroite collaboration avec les organismes du milieu.

Ainsi, dans le cadre de son *Plan d'action annuel visant l'intégration des personnes handicapées*, la Ville poursuivra ses efforts pour améliorer l'accessibilité des lieux et bâtiments publics, notamment par l'aménagement de pistes multifonctionnelles, de trottoirs élargis et l'ajout de plaques podotactiles. L'organisation d'activités culturelles adaptées à la Ruche d'art, l'ajout de matériel adapté dans les centrales de prêt d'équipement gratuit et la remise des Prix Perce-neige figurent également parmi la quarantaine d'actions prévues.

« Nos objectifs sont variés, touchant autant à l'emploi, au logement et à la sécurité, mais ils ont tous la même finalité : bâtir une ville où chacune et chacun peut s'épanouir pleinement, avec confiance et fierté. À la fin de l'année, nos indicateurs de suivi nous permettront de mesurer concrètement notre progression, mais une chose demeure



certaines: notre désir profond de faire tomber les barrières et de créer une communauté où tout le monde se sent accueilli, soutenu et important », soutient la conseillère municipale Édith Samson, aussi présidente du comité consultatif du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées.

Les citoyens qui souhaitent découvrir toutes les actions réalisées ou planifiées peuvent consulter les documents en ligne à VilleRDL.ca/accessible.

– 30 –

Source : Marie-Anne Caron
Gestionnaire aux programmes et équipements communautaires

Information : Laura Martin, conseillère
Service des communications
418 867-6714